



Formation **FINANCES** Préparer son budget



Présentation

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, il est indispensable que les élus maîtrisent les règles financières applicables dans leur commune, puissent lire aisément les documents qu'ils sont chargés d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre. Ces exigences supposent de savoir apprécier les marges de manœuvre de la commune. Cette formation vise à permettre aux élus d'élaborer leur budget au plus juste au regard de leurs moyens et de leurs projets.



Programme / Objectifs pédagogiques

1. Maîtriser les principales dépenses et recettes d'une commune
2. Connaître les grands principes des finances publiques locales et de la comptabilité publique
3. Savoir distinguer les différents documents (compte administratif, budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative)
4. Être en mesure de préparer un budget dans une collectivité
5. Anticiper les risques juridiques en matière financière

Moyens pédagogiques

Le recueil des attentes et des questions des stagiaires servira de fil conducteur de la formation. L'intervention s'appuiera sur des diaporamas, des quiz, des études de cas et les documents budgétaires des collectivités. Elle prendra en compte les projets concrets des équipes municipales.

Intervenant



Jean-Baptiste ROUSSEAU

Cadre supérieur de la fonction publique territoriale depuis 22 ans, il est par ailleurs Maire d'une commune de 7 000 habitants et Vice-Président d'une Communauté d'Agglomération de 350 000 habitants. Il possède une formation pluridisciplinaire en droit public, en sciences humaines et en lettres et intervient régulièrement pour le compte du CNFPT.

Organisation et financement

- Formation proposée en inter le vendredi 18 février 2022 à Caen (Le Dôme) de 14h00 à 18h00
- Durée de 4 heures au titre du DIF Elus (DIFE)
- Prise en charge financière directe par la Caisse des Dépôts et Consignations